

Termes de référence pour les organismes impliqués dans la mise en œuvre de la Résolution WCC 2020 Res 123 "Vers l'élaboration d'une politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en rapport avec la conservation de la nature".

(<https://portals.iucn.org/library/node/49795>)

Ce document fournit les termes de référence pour les sept différents organes impliqués dans la mise en œuvre de la Résolution WCC 2020 Res 123 de l'UICN "Vers le développement d'une politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature", à savoir : i) les membres du groupe de travail du Comité « programmes et des politiques » du Conseil de l'UICN, ii) les membres du Groupe de travail sur l'élaboration des politiques, iii) les présidents/co-présidents du Groupe de travail sur l'élaboration des politiques, iv) les membres des assemblées de citoyens, v) les formateurs, vi) les animateurs, vii) le soutien du Secrétariat de l'UICN.

Ce document doit être lu conjointement avec le Processus de mise en œuvre de la Résolution WCC 2020 Res 123

Membres du groupe de travail Res 123 du Comité « programmes et politiques » du Conseil de l'UICN

Composition : Trois membres nommés par le Comité « Programme et Politiques » du Conseil de l'UICN : Bibiana Sucre (Présidente), Hilde Eggermont, Peter Cochrane.

Objectif : Assurer la livraison du projet de "Politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature", pour examen en vue de son adoption par le Congrès mondial de la nature de 2025, conformément au mandat prévu par la résolution WCC 2020 Res 123 de l'UICN.

Rôles spécifiques : 1) Commenter et approuver la proposition de mobilisation des ressources pour soutenir la mise en œuvre de la Résolution WCC 2020 Res 123 de l'UICN ; 2) superviser les procédures et le calendrier de mise en œuvre de la Résolution WCC 2020 Res 123 de l'UICN, ainsi que les rôles et l'articulation des différents organes engagés dans le processus ; 3) Conseiller le Comité « programmes et politiques » du Conseil de l'UICN et, par conséquent, le Conseil de l'UICN et la Présidente de l'UICN elle-même, en particulier, sur la nomination des candidats au Groupe de travail sur l'élaboration des politiques, conformément au paragraphe 2 du dispositif de la Résolution WCC 2020 Res 123 de l'UICN ; 4) Conseiller le Comité « programmes et politiques » du Conseil de l'UICN et donc le Conseil de l'UICN lui-même sur la rédaction et le processus participatif de discussion et de révision de la politique, conformément aux clauses 1 et 3 du dispositif de la Résolution WCC 2020 Res 123 de l'UICN; 5) Donner l'assurance d'une sélection aléatoire stratifiée des Membres de l'UICN qui participeront à l'assemblée des citoyens; 6) Fournir des conseils pour la sélection des formateurs et des animateurs ; 7) Fournir un observateur aux réunions du groupe de travail sur l'élaboration des politiques et à l'assemblée des citoyens; 8) Diriger l'élaboration et la présentation d'une motion du Conseil visant à transmettre le projet de " politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature " pour examen en vue de son adoption par le Congrès mondial de la nature de 2025 ; 9) Soutenir la délibération du projet de " politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature " au Congrès mondial de la nature de 2025.

Mode de fonctionnement : 1) Réunion régulière d'une heure (une fois par semaine) ; 2) Traitement des questions en cours par courriel, au besoin.

Membres du groupe de travail sur l'élaboration des politiques

Composition : Seize membres, nommés de manière équilibrée par le Président de l'UICN sur la base du processus établi dans le paragraphe 2 du dispositif de la Résolution WCC 2020 Res 123 de l'UICN. Il est prévu que les membres du Groupe de travail sur l'élaboration des politiques auront probablement, mais pas obligatoirement, une expertise ou un intérêt pour la biologie de synthèse. La maîtrise de l'anglais, du français ou l'espagnol, les trois langues officielles de l'UICN, est requise. Le Secrétariat de l'UICN fournira des traductions en chuchotage pour aider les membres du groupe de travail qui en ont besoin.

Objectif : Rédiger la "politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature".

Rôles spécifiques : 1) Produire la première ébauche de la " politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature ", en s'appuyant, entre autres, sur les recommandations et les délibérations de l'assemblée des citoyens, les rapports de synthèse des autres éléments des processus de discussion inclusifs menés par les différentes structures de l'UICN, les critères directeurs énumérés dans la section II de l'annexe et les résolutions précédentes de l'UICN, ainsi que le rapport de l'UICN " *Genetic Frontiers in Conservation* " (<https://portals.iucn.org/library/node/48409>) ; 2) produire un deuxième projet de politique de l'UICN, en tenant compte des commentaires reçus des membres de l'UICN sur le premier projet, et documenter la manière dont chaque commentaire a été pris en compte; 3) produire un troisième projet de politique de l'UICN, en tenant compte des commentaires des membres de l'UICN reçus sur le deuxième projet, et documenter la manière dont chaque commentaire a été pris en compte ; 4) servir de personnes ressources pour les délibérations sur le projet de " politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature " lors du Congrès mondial de la nature de 2025 de l'UICN.

Mode de fonctionnement : 1) Trois réunions en personne, pour produire respectivement les première, deuxième et troisième version de la "politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature", et réponses aux commentaires sur la première et la deuxième ébauche ; 2) aborder les questions en cours par courrier électronique ou réunions virtuelles au besoin 3) participer au Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN.

Président/Co-présidents du groupe de travail sur l'élaboration des politiques

Composition : Une ou deux personnes, choisies parmi les membres du Groupe de travail sur l'élaboration des politiques par la Présidente de l'UICN.

Objectif : Assurer la direction du groupe de travail sur l'élaboration des politiques dans le processus de rédaction de la "politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature".

Rôles spécifiques : 1) Présider la première, la deuxième et la troisième réunion du groupe de travail sur l'élaboration des politiques, ainsi que toute réunion électronique ou discussion par courriel du groupe de travail. 2) Promouvoir un engagement respectueux entre tous les membres du groupe de travail ; 3) Participer en tant qu'observateur(s) au processus inclusif de l'assemblée des citoyens ; 4) S'assurer que les recommandations et les délibérations de l'assemblée des citoyens et les discussions inclusives soient prises en compte dans la rédaction de la " politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature".

Mode de fonctionnement : 1) Trois réunions en personne, pour produire respectivement les première, deuxième et troisième versions du projet de "politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature", et réponses aux commentaires des

membres de l'UICN sur la première et la deuxième version ; 2) aborder les questions en cours par courriel ou par des réunions électroniques, selon les besoins ; 3) participer au Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN.

Membres de l'assemblée des citoyens

Composition : Un minimum de seize personnes choisies de manière aléatoire parmi les membres de l'UICN en veillant à l'équilibre entre les régions et les sexes, et en recherchant la participation des autochtones et des jeunes sous l'assurance du comité « programmes et politiques » du Conseil de l'UICN. Les membres de l'assemblée des citoyens ne sont pas tenus d'avoir une expertise et un intérêt pour la biologie de synthèse. La maîtrise de l'anglais, du français ou l'espagnol, les trois langues officielles de l'UICN, est requise. Le Secrétariat de l'UICN fournira des traductions en chuchotage pour aider les membres de l'assemblée des citoyens qui en ont besoin.

Objectif : Contribuer au processus inclusif en assurant une voix à la " majorité silencieuse " des membres de l'UICN dans le processus d'élaboration de la " politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature", comme le prévoit la clause 1 du dispositif de la Résolution WCC 2020 Res 123 de l'UICN.

Rôles spécifiques : 1) Participer à la formation, en réponse aux besoins exprimés par les membres de l'assemblée des citoyens, afin de développer une compréhension commune de la biologie de synthèse, de ses applications, et de ses implications pour la conservation de la nature; 2) Produire des rapports contenant des recommandations et un résumé des délibérations pour le groupe de travail sur l'élaboration des politiques concernant le contenu de la "politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature".

Mode de fonctionnement : 1) Au moins deux réunions en personne, l'une pour participer à la formation, la seconde pour délibérer et produire des recommandations ; 2) Aborder les questions courantes par courriel ou réunion en ligne au besoin ; 3) Participation au Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN ; 4) Rémunération pour couvrir le coût du temps d'engagement (sur la base du fait que les membres des assemblées de citoyens sont choisis au hasard plutôt que par nomination).

Formateurs

Composition : Trois personnes, issues d'une institution scientifique respectée (par ex. académies nationales des sciences naturelles et sociales), sélectionnées par le biais du processus d'achat de l'UICN. La même institution pourra être choisie pour assurer à la fois la formation et la facilitation (voir ci-dessous), afin de réduire les coûts de transaction et améliorer la continuité et l'efficacité du processus.

Objectif : Fournir une formation aux assemblées de citoyens sur la biologie de synthèse et ses interactions et implications pour la conservation de la nature, afin que les participants partagent une vision commune comme point de départ des discussions.

Rôles spécifiques : 1) Préparer une note d'information adressée à tous les membres de l'UICN sur ce qu'est la biologie de synthèse et pourquoi ses implications pour la conservation de la nature nécessitent un débat inclusif, rappelant le processus sur les sujets jusqu'à présent dans le contexte de l'UICN ; 2) Préparer le matériel de formation nécessaire (par exemple, des powerpoints, des documents de cours, des publications pertinentes, quiz) pour la session de formation de l'assemblée des citoyens, en tenant compte des besoins exprimés par les membres de l'assemblée des citoyens ; 3) diriger la session de formation de l'assemblée de citoyens.

Mode de fonctionnement : 1) Une réunion en personne pour la session de formation de l'assemblée des citoyens ; 2) Temps de préparation pour l'élaboration du matériel de formation ; 3) Traitement des questions par courriel, au besoin.

Facilitateur

Composition : Trois personnes, issues d'une institution scientifique respectée (par ex. académies nationales des sciences naturelles et sociales), sélectionnées par le biais du processus d'achat de l'UICN. La même institution pourra être choisie pour assurer à la fois la formation et la facilitation (voir ci-dessus), afin de réduire les coûts de transaction et améliorer la continuité et l'efficacité du processus.

Objectif : Faciliter les réunions de l'assemblée des citoyens et du groupe de travail sur l'élaboration des politiques.

Rôles spécifiques : 1) Produire de brefs documents d'orientation sur la manière dont les différentes composantes de l'UICN peuvent mettre en œuvre des processus inclusifs pour discuter de la biologie de synthèse, recueillir les contributions des discussions et produire des rapports de synthèse (nationaux, régionaux et interrégionaux, Forums régionaux de la conservation, Commissions). 2) Faciliter au moins une réunion de délibération de l'assemblée des citoyens afin de produire des recommandations pour le groupe de travail sur l'élaboration des politiques concernant le contenu de la politique de l'UICN 3) faciliter les trois réunions en personne du groupe de travail sur l'élaboration des politiques pour produire respectivement la première, la deuxième et la troisième version de la " politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature ", ainsi que les réponses aux commentaires des membres de l'UICN sur les première et deuxième versions. 4) soutenir les délibérations sur le projet de "politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature" lors du Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN

Mode de fonctionnement : 1) Au moins une réunion en personne de l'assemblée des citoyens. 2) Trois réunions en personne du groupe de travail sur l'élaboration de la politique afin de produire respectivement la première, deuxième et troisième version de la " politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature ", ainsi que les réponses aux commentaires des membres de l'UICN sur les premières et deuxièmes versions. 3) traiter les questions en cours par courrier électronique ou par des réunions électroniques, si nécessaire. 4) Participer au Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN.

Soutien du Secrétariat de l'UICN

Composition : Le soutien du Secrétariat de l'UICN sera assuré par le Centre de politique internationale de l'UICN et le Centre des sciences et des données de l'UICN. Le personnel spécifiquement engagé devrait être le suivant : La directrice du Centre de politique internationale, le scientifique senior et gestionnaire de programme, le scientifique en chef, le directeur du Centre scientifique et de données, et un administrateur de programme.

Objectif : Fournir un soutien scientifique, technique, politique, administratif et en matière de collecte de fonds à tous les organes et processus concernés, et en particulier aux membres des groupes de travail du Comité « programmes et politiques » du Conseil de l'UICN, aux présidents/co-présidents du Groupe de travail sur l'élaboration des politiques ainsi qu'aux formateurs et animateurs, mais aussi, plus généralement, aux membres du Groupe de travail sur l'élaboration des politiques et à l'assemblée des citoyens.

Rôles spécifiques : 1) Rédiger une proposition de mobilisation des ressources pour soutenir la mise en œuvre de la Résolution WCC 2020 Res 123 de l'UICN, incorporer les commentaires des membres du Groupe de travail du comité « Programme et politique » du Conseil de l'UICN et collecter des fonds sur la base de cette proposition. 2) Soutenir les membres du Groupe de travail du Comité « Programme et politiques » du Conseil de l'UICN dans l'élaboration et la mise à jour des procédures et du calendrier de mise en œuvre de la résolution WCC 2020 Res 123 de l'UICN ; 3) Procéder à la sélection de formateurs et de facilitateurs dans le cadre de la procédure d'achat de l'UICN; 4) Organiser les déplacements, les lieux et la logistique pour toutes les réunions en personne (deux pour l'assemblée des citoyens ; trois pour le groupe de travail sur l'élaboration des politiques) et y participer. 5) Organiser la logistique des réunions électroniques ainsi que le partage et l'examen des documents, le cas échéant. 6) Soutenir les délibérations sur le projet de " politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature " lors du Congrès mondial de la nature de 2025.

Notez que le Secrétariat de l'UICN restera neutre sur tous les aspects de la biologie de synthèse jusqu'à l'adoption officielle d'une politique de l'UICN sur la biologie de synthèse, tout en restant attentif à l'évolution des connaissances au cours du processus, comme le prévoit le paragraphe 4 du dispositif de la Résolution WCC 2020 Res 123 de l'UICN.

Notez également que le soutien du Secrétariat dépend entièrement de financements externes.

Mode de fonctionnement : 1) Au moins cinq réunions en personne (au moins deux pour l'assemblée des citoyens ; trois pour le Groupe de travail sur l'élaboration des politiques) ; 2) Traiter les questions en cours par courriel ou par des réunions électroniques, selon les besoins ; 3) Participation au Congrès mondial de la nature de l'UICN en 2025.

Autres parties prenantes actives

La Résolution 123 appelle le Directeur général de l'UICN, les Présidents des Commissions et les Membres à mener un processus inclusif et participatif pour informer le développement de la politique, en particulier par le biais des Comités nationaux, régionaux et interrégionaux de l'UICN, des forums régionaux de la conservation de l'UICN et des Commissions de l'UICN.

Le Groupe de travail Res 123 du Comité « Programme et Politiques » du Conseil de l'UICN invitera ces différentes structures de l'UICN à mener des discussions inclusives parmi leurs membres respectifs. De brefs documents d'orientation seront fournis pour faciliter ces

discussions et pour demander des rapports de synthèse cohérents pour alimenter le processus.

Schéma de processus d'élaboration d'une politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec à la conservation de la nature. Les numéros se rapportent aux clauses du dispositif de la Résolution de l'UICN WCC 2020 Res 123 "Vers l'élaboration d'une politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en relation avec la conservation de la nature "

